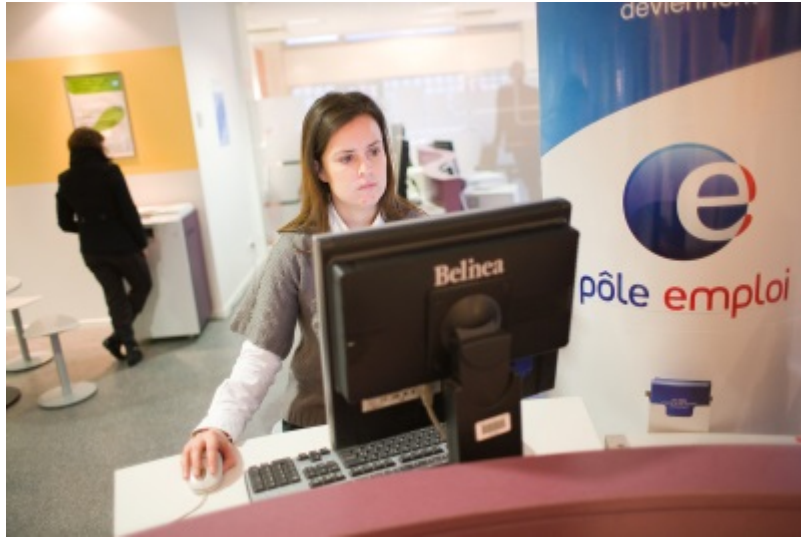


## Chômage : femmes et hommes désormais à égalité

17 mars 2020



À l'automne 2019, la part de femmes et d'hommes au chômage est équivalente (respectivement 8,3 % et 8,4 %), selon l'Insee. Depuis plus de deux ans maintenant, les taux ne diffèrent plus guère selon le sexe. Cette situation est nouvelle. Jusqu'au milieu des années 2000, le taux féminin est toujours de deux points supérieur à celui des hommes et parfois beaucoup plus. À son niveau le plus élevé, au début des années 1980, l'écart approche les quatre points. La crise qui suit le premier choc pétrolier de 1974 frappe d'abord les femmes : leur taux de chômage est déjà de 8 % en 1981, contre un peu plus de 4 % pour les hommes, soit presque le double !

Le processus d'égalisation des taux de chômage entre les sexes remonte à une trentaine d'années. Dès la fin des années 1980, l'écart se réduit. Il est de deux points au détriment des femmes au début des années 2000, mais les courbes se rencontrent pour la première fois fin 2009. Ce rapprochement sur longue période reflète l'augmentation de la part des diplômés de niveau supérieur dans la population active en réalité dès les années 1950. À partir du début des années 2000, au sein des emplois féminins, la part des titulaires d'un diplôme supérieur à bac + 2 devient supérieure à celle des hommes [1]

La crise de 2008 va même entraîner une inversion des taux de chômage : au milieu de l'année 2015, le taux des hommes est supérieur d'un point à celui des femmes (10,7 % contre 9,6 %). La crise qui touche l'industrie, secteur très masculin, est de grande ampleur. Les services, davantage féminisés, sont (relativement) moins touchés. Mais le taux de chômage des hommes va baisser rapidement à partir de 2015 pour revenir au même niveau de celui des femmes.

Femmes et hommes, égaux devant le chômage ? Certes, mais à quel prix ? Ce phénomène résulte pour partie du développement d'emplois peu qualifiés majoritairement féminins, qu'il s'agisse des services domestiques (femmes de ménage), des métiers du secteur de la distribution (vendeuse et caissière), ou de la santé (aide-soignante). Des postes mal rémunérés et souvent très précaires. Les femmes sont par ailleurs beaucoup plus souvent employées en temps partiel contraint [2] Depuis la fin 2010, et pour la première fois depuis les années 1970, le taux d'activité [3] des femmes stagne autour de 83 % (pour les 25-49 ans) alors qu'il tendait à rattraper celui des hommes [4] L'écart des taux d'activité entre les sexes se stabilise autour de dix points en défaveur des femmes. Une partie d'entre elles, découragées par les mauvaises conditions d'emploi, cessent de se porter sur le marché du travail : elles n'apparaissent plus dans les statistiques du chômage. En 2018, 930 000 femmes n'étaient pas considérées comme actives mais indiquaient à l'Insee qu'elles souhaitaient travailler, contre 670 000 hommes.

Extrait de « [Chômage : femmes et hommes désormais à égalité](#) », Centre d'observation de la société, 14 novembre 2019.

Photo / © Pôle emploi Versailles

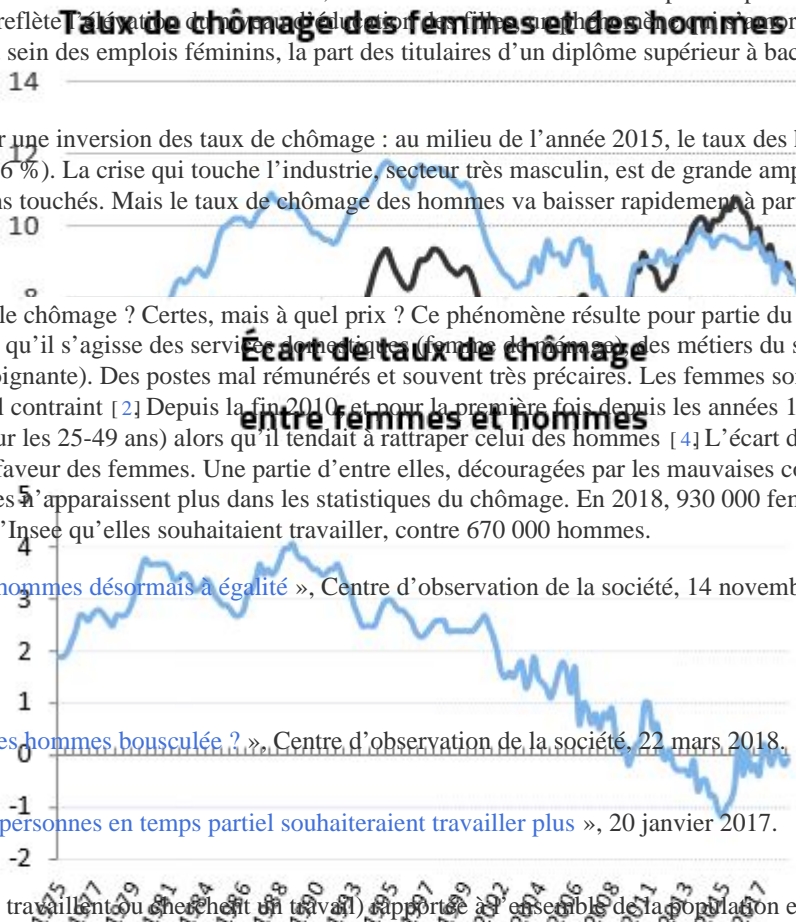
[1] Voir « [Emploi : la domination des hommes bousculée ?](#) », Centre d'observation de la société, 22 mars 2018.

[2] Voir notre article « [Un tiers des personnes en temps partiel souhaiteraient travailler plus](#) », 20 janvier 2017.

[3] La part des actifs (personnes qui travaillent ou cherchent un travail) rapportée à l'ensemble de la population en âge de travailler.

[4] Voir « [Activité des hommes et des femmes : le rapprochement interrompu](#) » sur notre site.

Source : Insee - © Observatoire des inégalités.



- Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Chomage-femmes-et-hommes-desormais-a-egalite>